

INFORMATIONS
SI ALERTE ORANGE OU ROUGE
(Météo ou autre)

En cas de retour anticipé par bus, décidé par la préfecture et le Conseil Général, que ce soit pendant le temps scolaire ou le temps périscolaire, **les élèves sont ramenés dans l'école de leur commune de résidence**. Ils y restent sous la surveillance des enseignants ou/et des personnels du SIRS jusqu'à ce que les parents viennent les chercher ou d'éventuelles autres personnes avec leur accord. Aucun enfant ne peut dans ce cas rentrer seul chez lui.

En cas d'alerte Orange déclenchée la veille au soir pour le lendemain avec suspension des transports scolaires et maintien des écoles ouvertes :

Des garderies scolaires le matin et le soir seront organisées dans les deux écoles, Garrigues et Collorgues, aux horaires habituels. Les parents devront déposer leur enfant dans leur école respective.

En cas d'alerte ROUGE :

Les garderies scolaires ne seront pas assurées.

Les informations vous sont communiquées via **France Bleue Gard Lozère (90.2)**. Si vous entendez que les cours sont suspendus, cela veut dire que vous pouvez venir chercher votre ou vos enfants à l'école (sans vous précipiter) **en aucun cas ils ne sont mis dehors**.

Vous pouvez trouver des informations concernant les transports sur le site www.edgard

Enfin ce qui est mis en place dans le second degré (collèges et lycées) n'est pas forcément valable dans le premier degré (écoles).

Méfiez-vous des rumeurs allez directement à la source des informations :

ECOLE DE GARRIGUES STE EULALIE	04 66 81 25 25
ECOLE DE COLLORGUES	04 66 81 28 08

MAIRIE DE GARRIGUES STE EULALIE :	04 66 81 24 07
MAIRIE DE COLLORGUES :	04 66 81 20 58